

J. MEYSMANS

VOLUWE-SAINT-PIERRE

BRUXELLES

(BELGIQUE)

Bruxelles, le 27 décembre 1921.

R. F. D. 1921

Mon cher Président,

En réponse à votre honorée carte postale je m'empresse de vous faire parvenir le petit article que vous voulez bien me demander.

J'aurai l'avantage de vous adresser demain un mandat-poste de 40 lires pour ma cotisation à l'Académia.

Des difficultés de tout genre m'ont absorbé depuis plusieurs mois et m'ont empêché de penser à l'interlingua et à vous, cher Président, qui avez tant fait pour l'avancement intellectuel et moral du monde.

Veuillez noter ma nouvelle adresse ci-dessous et agréer mes salutations bien cordiales et très respectueuses.

J. Meysmans

18, avenue Joyeuse Entrée,
Bruxelles.

P.S. Je me permets de soumettre à votre examen deux petites idées concernant l'Académia.

1^o A plusieurs reprises j'ai eu l'idée de vous envoyer ma cotisation de membre de l'Académia ; chaque fois j'ai renoncé à le faire, parce que je n'arrivais pas à calculer la valeur de 10 francs - or en monnaie belge actuelle et ensuite à convertir cette valeur en lires italiennes. Il faudrait faciliter aux membres ce calcul et fixer le montant de la cotisation en lires. Les bureaux de poste de tous les pays n'acceptent d'envoi d'argent pour l'Italie que si le montant de cet envoi est formulé en lires. Peut-être objecterez-vous que si on fixe le montant de la cotisation en lires, ce montant sera sujet à varier continuellement. Cette variation assez légère importe peu. Il est probable que le cours de la lire se relevera petit à petit, au fur et à me-

sue que la situation du monde s'améliorera.

Pour que le public étranger se fasse une idée immédiate de la valeur de la cotisation exprimée en lires, vous pourriez ajouter entre parenthèses l'équivalent de cette valeur en francs, shillings, dollars, par exemple :

X lire (= circa Y francs, Z shillings, S dollars)

Il faudrait fixer la cotisation au chiffre le plus bas possible, car les intellectuels sont aujourd'hui dans une quasi-misère. Pour attirer les membres, il faut leur demander très peu d'argent, juste assez pour couvrir vos frais.

Je considère le chiffre de 40 lires comme un maximum. Il faudrait mieux fixer un chiffre encore plus bas

Plutôt que d'engager les membres à éditer des publications personnelles, je crois qu'il vaudrait mieux les inviter à publier des articles dans le ~~periodique~~ de l'Académia, à un prix à déterminer (le plus bas possible). Car les publications personnelles coûtent beaucoup plus cher que les publications collectives. Les frais d'impression sont presque aussi élevés pour 4 pages que pour 8 pages et les frais d'expédition sont les mêmes dans les deux cas. En centralisant les publications dans le journal de l'Académia, on fait une économie considérable de frais d'impression et d'expédition.
